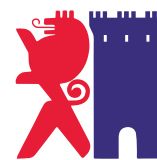




# Les faits Papillon

www.mouans-sartoux.net



Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux

n° 18 novembre-décembre 2017

## L'édito du maire

**Chères Mouansoises,  
Chers Mouansois,**

Après 18 mois de travaux, le réaménagement de l'ancienne laiterie est terminé !

Ce bâtiment construit à l'origine pour abriter les ateliers de réparation des rames du tramway qui passait par Mouans-Sartoux, a été transformé en coopérative laitière *Alpelait* jusqu'à l'arrêt de l'activité au début des années 80. Il a ensuite hébergé les services techniques de la ville pendant une quinzaine d'années avant qu'il soit envisagé de le réhabiliter pour accueillir des activités et services pour les Mouansois.

Le démarrage effectif des travaux a été retardé par des aléas administratifs et c'est donc l'aboutissement d'un projet initié il y a presque 15 ans qui voit aujourd'hui le jour. Désormais, le bâtiment accueille deux salles de danse et un espace dédié à la jeunesse, la MJM ou Maison des Jeunes Mouansois (voir page 3). La proximité du collège et sa position au cœur de la ville facilite l'accès aux jeunes ados. Ils peuvent y trouver un lieu d'écoute, d'échange et de loisirs animé par une équipe de professionnels.

La MJM offre également aux



jeunes et aux parents des actions de sensibilisation et de prévention dans divers domaines relatifs à la jeunesse. La Maison des Jeunes Mouansois doit aussi être une porte d'entrée vers la vie associative et culturelle de la ville grâce à l'accompagnement bienveillant des animateurs.

Pour cela, l'ambition du site est d'offrir un lieu de vie complémentaire à la famille et à l'école, de conduire les jeunes gens et les jeunes filles qui le fréquentent à construire leur personnalité dans la convivialité, en développant l'ouverture au collectif, aux idées.

Être acteurs à part entière en s'impliquant dans l'organisation de la vie du lieu pour devenir plus tard, espérons-le, des citoyens actifs et responsables, telle est la mission de ce nouvel espace communal.

Votre maire  
Pierre ASCHIERI

## À la Une

### La réouverture de la ligne SNCF Cannes-Grasse, c'est le 10 décembre !

Le chantier aura duré un an. Après avoir été retardé en 2014, puis stoppé en 2015, le chantier a réellement pris son allure de croisière fin 2016.

Le plus gros des travaux a consisté à supprimer le passage à niveau de Mouans-Sartoux, en limite de Mougins, en réalisant une trémie routière qui passe sous la voie de chemin de fer. D'autres travaux de modernisation ont été réalisés : allongement des quais, doublement de la voie ferrée à la halte des Bosquets à La Bocca, nouvelle signalisation pour la circulation des trains, etc. Les travaux auront coûté 39 millions d'euros : 31% à la charge de l'Etat, 28% pour la Région, 24 % pour le Département, 16% pour la SNCF, les 1% restants partagés entre Mougins et le Pays de Grasse.

### Ce qui va changer :

La fréquence des trains sera nettement améliorée car le nombre de trains est multiplié par deux avec deux TER par heure et par sens aux heures de pointe contre un seul en 2016. Ils iront jusqu'à Vintimille sans changement à Cannes. Au total, 38 allers-retours par jour en semaine et 44 le week-end.

Les plages horaires sont étendues : les trains rouleront de 6 h 30 à 22 h 30 avec un trajet de 20 minutes entre Mouans-Sartoux et Cannes.

Les trains pourront accueillir davantage de voyageurs grâce à l'allongement des quais, le Régio 2N, train de nouvelle génération d'une capacité de 500 places assises circulera sur la ligne (lire la suite en page 2).



Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°18 novembre-décembre 2017



# Mouans-Sartoux élue Capitale Régionale de la Biodiversité 2017

La ville de Mouans-Sartoux s'est vue décerner le titre de Capitale Régionale de la Biodiversité 2017 lors de la remise des prix à Paris le 17 octobre, sur le thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité ». Elle obtient également une quatrième libellule à son label *Ville Nature*, un titre remis par l'ARPE PACA et ses partenaires qui récompense la commune pour son action continue de préservation et de valorisation de ses terres agricoles, forestières et naturelles. Déjà en 2014, Mouans-Sartoux avait été lauréate nationale sur le thème « Agriculture et Biodiversité ». Cette année, 88 collectivités se sont portées candidates, dont 17 en PACA.



## (Suite de l'article A la Une)

Après la réouverture du 10 décembre, le chantier se poursuivra encore quelques mois pour les finitions des abords routiers. A noter : un cheminement piétonnier et vélo en surélévation de la route traversera la trémie afin de permettre une traversée en toute sécurité aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes. D'ores et déjà, préparons nous à changer nos habitudes de déplacement, profitons de la chance d'avoir une gare en centre ville, des trains modernes et performants. Le bon plan, c'est le train ! Enfin, soyez sûrs que cet événement tant attendu sera fêté comme il se doit. Vous serez tenus informés des modalités de cette nouvelle inauguration à laquelle vous serez invités à participer nombreux.



## Nos « chers voisins »

Fin octobre dernier, les habitants des résidences *Les Passantes*, *Le Centifolia* et *La Tubéreuse* étaient à la fête. Ils inaugureront leur « Maison des Projets », un lieu où ils se rencontrent, échangent, présentent des propositions d'activités communes, des projets qui favorisent la convivialité, l'entraide et la solidarité entre voisins d'un même

(tables, chaises, frigo, table à langer, jeux d'enfants...), grâce à des dons des résidents eux-mêmes mais aussi grâce à des habitants de Mouans-Sartoux.

Après le mot d'accueil d'Eugénie, l'animatrice des lieux, et quelques mots d'encouragements exprimés par le maire de Mouans-Sartoux et



le président du Logis Familial (bailleur social), chacun a pu visiter les lieux, se mêler au jeu du fil de pelote de laine ou à celui des empreintes de doigt.

immeuble ou d'un même quartier. C'est bien pour cette raison que leur association se nomme *Chers voisins*. Il s'agit d'une démarche innovante et mise en œuvre pour la première fois dans les Alpes-Maritimes. Le lieu est aménagé en mobilier

Si vous souhaitez en savoir plus, découvrir ce lieu ou apporter votre contribution en propositions ou participation, n'hésitez pas à vous arrêter quelques instants au 384, chemin des Gourettes, au pied de la résidence *Les Passantes*.

## Les agents communaux médaillés du travail

Quinze, vingt, trente ans de carrière professionnelle ont été récompensés l'autre soir, au château de Mouans-Sartoux où ont été reçus et honorés les agents municipaux de la ville de Mouans-Sartoux, entourés pour l'occasion de leur famille et de leurs collègues de travail.

Les lauréats : Solange BELTRAMO, Claude ALBERTINI, Antoine BAGNIS, Patrick BORTOLINI, Thierry BRAGLIA, Fernand CHARAVIA, Jean-Luc PROUST, Grégory TRELA.



## La commune accueille deux jeunes en Service Civique



La commune de Mouans-Sartoux est agréée pour recruter directement des jeunes en Service Civique. Rappelons que le Service Civique permet à des jeunes de moins de 25 ans d'effectuer une mission de service public dans une association ou une collectivité, pour une durée minimale de 6 mois, rémunérés par la collectivité et l'État.

- **Rémy Greslé**, étudiant en physique, s'est vu confier une mission d'économie d'énergie dans l'éclairage public. Une cérémonie d'accueil a été organisée en mairie récemment en présence du maire et de plusieurs élus, ainsi que des tutrices et responsables des services au sein desquels ils vont exercer leur mission. Cela leur a donné l'occasion d'expliquer leur mission aux élus et de montrer avec quel enthousiasme ils entendaient la mener.
- **Cindy Hazaroglu**, diplômée en diététique, accomplit une mission d'éducation à l'alimentation durable.

## À la Maison des Jeunes Mouansoises

La MJM (Maison des Jeunes Mouansois) a ouvert ses portes en septembre 2017 dans les locaux rénovés de l'Ancienne Laiterie. Les nouvelles modalités d'inscription sont allégées et permettent aux jeunes âgés de 14 à 17 ans de venir quand ils le souhaitent pendant l'année scolaire et durant les vacances sur les horaires d'ouverture de la structure. Ainsi, durant les vacances d'automne, du 23 au 27 octobre, les jeunes inscrits ont pu faire du bricolage, sortir au bowling et au karting, se détendre, faire du sport et passer une soirée conviviale, le tout sous le regard bienveillant d'animateurs qualifiés. Renseignement : 04.93.75.40.88



L'association *La force d'un combat* propose un soutien aux personnes souffrant d'un handicap et plus particulièrement de sclérose en plaques (SEP). Groupes de paroles, sorties ciné, restos et autres événements sportifs sont pour le moment au programme de cette association nouvellement créée.  
Mail : joseestelle1@orange.fr - Tél : 06 89 36 17 57



## Les faits marquants du conseil municipal du 7 septembre 2017

- **Composition du conseil municipal** : le conseil a pris acte de la démission de M. Bruno Vallée et de son remplacement par M<sup>me</sup> Françoise Lledo.

- **Associations** : Art-Science-Pensée : adoption d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation du colloque annuel, événement majeur pour la commune (notre photo ci-dessous).



- **1% de l'eau** : comme chaque année, la ville octroie 1% de son budget de l'eau à des associations humanitaires oeuvrant pour l'accès à l'eau potable en Afrique. Cela concerne cette année les associations Africa pour une action au Mali, Méditerranée Afrique Solidarité pour une action au Togo et Rencontres Africaines pour une action au Niger.

- **Révision des tarifs de location de salle et de matériels communaux** : le conseil a adopté une révision des tarifs d'environ 4%. Cette révision ne concerne pas les associations mouansoises.

- **Vente de biens communaux** : le Conseil a approuvé une nouvelle présentation des prix de vente des maisons de Grand Jardin Village et de l'ex-crèche des Cèdres, sans impact sur les finances de la commune.

- **Transfert de l'Espace Activités Emploi (EAE)** : pour mémoire, la responsabilité de l'EAE a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le conseil a entériné l'accord de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) tenue le 7 septembre 2016 concernant les frais de fonctionnement des locaux de l'EAE mis à disposition par la commune.

- **Mécénat** : les sociétés HAC HITACHI et CLIM-FROID LADURIE ayant proposé de réaliser gracieusement les travaux de climatisation des ateliers pédagogiques, le Conseil a autorisé le maire à signer avec elles les conventions de mécénat correspondantes.

- **Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz (SDEG)** : le conseil a pris acte du retrait de la Métropole Nice Côte d'Azur de ce syndicat.

- **Psychologue scolaire** partagée entre les communes de Mouans-Sartoux, La Roquette et Auribeau : adoption d'une convention tripartite de répartition des frais entre ces trois communes.

- **Contrats aidés** : en fin de conseil, le maire a apporté quelques précisions sur les conséquences de la réduction des contrats aidés par l'Etat dès 2017. La commune fait actuellement appel, essentiellement dans le secteur animation-enfance, à 14 contrats aidés dont la moitié seront échus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Dès 2017, la commune perd 50 000 € d'aides de l'Etat, et cette perte va s'aggraver en 2018, ce qui suscite une vive inquiétude de la part de l'Association des Maires de France (AMF).

## 250 kg d'objets récupérés à la recyclerie mobile !



La « recyclerie mobile » a fait escale à Mouans-Sartoux ! Conçue pour collecter nos objets devenus inutiles et leur donner une seconde vie, la recyclerie mobile est une action initiée à titre expérimental par UNIVALOM, le syndicat qui traite nos déchets et qui agit pour la réduction de

ces derniers. Résultat de la collecte : environ 250 kg d'objets divers déposés par une centaine de personnes. Si les résultats sont concluants, le passage de la recyclerie mobile sera ritualisé deux ou trois fois par an sur la commune !

## Lancement des « Familles à mobilité active »

Dans le cadre des Assises de la Mobilité, pour accompagner les citoyens volontaires, Mouans-Sartoux initie la démarche Famille à Mobilité Active en s'inspirant des Familles à Énergie Positive ou encore Zéro Déchet déjà mises en oeuvre. L'objectif de cette démarche est d'informer, de sensibiliser et d'aider à changer les comportements vers des mobilités actives (marche, vélo), en réduisant l'autosolisme (une personne seule dans une voiture).

### Des solutions à partager

Plusieurs démarches ont déjà lieu en ce sens : Semaine de la mobilité, Une semaine sans ma voiture à Bordeaux

ou Paris.

En partant de citoyens volontaires, nous proposons de faire un tour des solutions aujourd'hui disponibles : vélo à assistance électrique, autopartage, covoiturage et transports en commun. Pour chaque cas, nous échangerons ensemble sur les moyens de réduire l'usage de l'automobile, éventuellement se séparer de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> voiture du ménage et d'expérimenter facilement ces changements. Un premier échange est organisé jeudi 30 novembre prochain, à 18 h 30, au château de Mouans-Sartoux. Les personnes intéressées peuvent écrire à : gabriel.plassat@mouans-sartoux.net

## Nouvelles compétences à l'état-civil

Deux nouvelles compétences relèvent du service de l'état-civil de la commune :

- **Pacs (pacte civil de solidarité)** : à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les Pacs ne s'effectuent plus au greffe du Tribunal d'Instance, mais auprès d'un officier d'État-civil de la mairie de résidence.

C'est le service de l'état civil de la commune de résidence qui est compétent pour l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

- **Changement de prénom** : la procédure pour changer de prénom a récemment été simplifiée.

Auparavant, il fallait passer par un juge pour pouvoir changer de prénom. Désormais, la demande doit être adressée à la mairie de la commune de résidence du demandeur ou à celle de son lieu de naissance.

Vous trouverez tous les renseignements concernant ces démarches et documents à fournir, soit en mairie auprès du service état civil, soit par téléphone au 04 92 92 47 00, soit sur le site internet de la ville : [www.mouans-sartoux.net/mon-etat-civil](http://www.mouans-sartoux.net/mon-etat-civil)

## Une convention avec l'État pour développer encore l'éducation artistique et culturelle



La commune de Mouans-Sartoux a signé pour 3 ans une convention avec l'État pour développer l'éducation artistique et culturelle sur son territoire.

Il s'agit de permettre à chaque enfant et jeune de la commune d'accéder aux arts et à la culture à travers les actions et les équipements dont elle dispose. Cet engagement concernera le temps scolaire, péri-scolaire, extra-scolaire et le temps libre d'environ 2 400 enfants et jeunes Mouansois de 0 à 18 ans.

### 18 actions ciblées

La convention a été signée par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Recteur de l'Académie de Nice au nom de l'État et de l'Éducation Nationale et au nom de la commune par le maire, Pierre Aschieri, en présence de Marie-Louise Gourdon, adjointe à la culture.

18 types d'actions font

l'objet des engagements de la commune dans les domaines du Livre, du Patrimoine, des Arts visuels, du Cinéma, de la Musique, du Spectacle vivant. Les établissements qui développent et animent ces actions sont la Médiathèque, le Centre Culturel des Cèdres, l'Espace de l'Art Concret, le cinéma *La Strada*, l'École de Musique ainsi que le Festival du Livre.

Chaque enfant, chaque jeune a la possibilité à travers ces équipements de faire siens les lieux culturels de la commune, de pratiquer les activités artistiques de son choix et de réaliser ainsi un parcours culturel personnel. Tous les acteurs de l'éducation artistique et culturelle de la commune : équipes éducatives, agents communaux, personnel des écoles et du collège, animateurs, médiateurs, professionnels de la culture et de la petite enfance sont là pour l'accompagner.

## L'Office de Tourisme change de statut

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le Pays de Grasse exerce la compétence Tourisme sur le territoire des 23 communes qui le composent. L'Office de Tourisme de Mouans-Sartoux, qui a accompli sa mission avec tant de dévouement et de dynamisme, fait sa mue. Tout en accueillant dans ses locaux le « Point d'information touristique du Pays de Grasse » l'asso-

ciation recentre son action sur l'animation, l'accueil et les événements. Son président Philippe Gobin, son vice-président Gérard Parchet ainsi que Fabienne et Laurence continueront d'apporter à notre commune leurs compétences et leur dévouement pour accueillir le public qui vient toujours plus nombreux participer à nos fêtes et manifestations.



## Un 30<sup>e</sup> Festival du livre festif et vivifiant !

L'équipe du Festival du livre tient à remercier les 270 bénévoles, ses partenaires, les services de la mairie, les commerçants et entreprises de Mouans-Sartoux, les enseignants et élèves du collège et des écoles, la médiathèque, le cinéma *La Strada* et l'équipe du centre culturel des cèdres. Grâce à vous tous et toutes, le 30<sup>e</sup> Festival du Livre a connu un immense succès ! Merci aux Mouansoises et aux Mouansois de participer si nombreux à cet événement populaire qui rassemble plus de 60 000 personnes de toute la région. Des personnalités du monde littéraire, du cinéma, du théâtre, de la musique sont venues en toute simplicité en nous offrant le fruit

de leur travail et de leur réflexion sur le monde d'aujourd'hui. Ainsi Peter Brook, Vandana Shiva, Edgar Morin, Amos Gitai, Nosfell, Lydie Salvayre, Patrick Chamoiseau, Jean-Claude Carrière, Guy Bedos, Katarina Mazetti, Axel Kahn, Cyril Dion, Lola Lafon, Frédéric Lenoir, pour n'en citer que quelques uns, ont éclairé les débats et conférences pour permettre à chacun de faire son propre chemin vers un idéal humaniste, citoyen, respectueux des femmes et des hommes, de l'environnement, de l'humanité et de la planète. Un rendez-vous qui dure et s'amplifie depuis 30 ans !



## La parole aux élus

### Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Le nombre de déplacés climatiques explose. On estime que 23,5 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur terre et leur foyer en 2016 à la suite de catastrophes naturelles extrêmes. Entre ouragans, inondations, sécheresses et incendies, l'année 2017 s'illustre par une succession alarmante de catastrophes naturelles. Aucun continent n'est épargné : Somalie, Congo, Costa Rica, Nicaragua, Etats-

Unis, Indonésie, Vietnam, Portugal, France (DOM et TOM)... Le nombre d'événements météorologiques extrêmes a augmenté de 46% dans le monde depuis 2000. Plus d'un milliard de personnes pourraient être déplacées d'ici la fin du siècle en raison du changement climatique. L'urgence est double : organiser le soutien de la communauté internationale envers les victimes et prendre de nouvelles mesures pour atténuer les effets du réchauffement.

Pierre ASCHIERI

### Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

S'il y a bien un sujet qui préoccupe tous les Mouansois, c'est l'urbanisation galopante du centre-ville et des avoisinants qui s'opère sous leurs yeux, et par ricochet, les inconvénients qui en découlent sur leur cadre de vie quotidien (difficultés accrues de circulation, stationnement qui se raréfie, ...). Inquiétudes d'autant plus qu'en manquant de transparence, la Municipalité entretient notam-

ment le flou autour de l'ouverture à l'urbanisation de zones naturelles à l'ouest de la commune et d'une opération immobilière d'ampleur englobant tout le secteur Gare jusqu'au « Vieux-Château » ! Une perspective qui a d'autant plus de mal à passer qu'au fil des évolutions successives du PLU, la réglementation à l'encontre de l'habitat pavillonnaire en périphérie de la ville se veut toujours plus restrictive.

Christophe CHALIER

# Adoptons l'attitude "zéro déchet" !

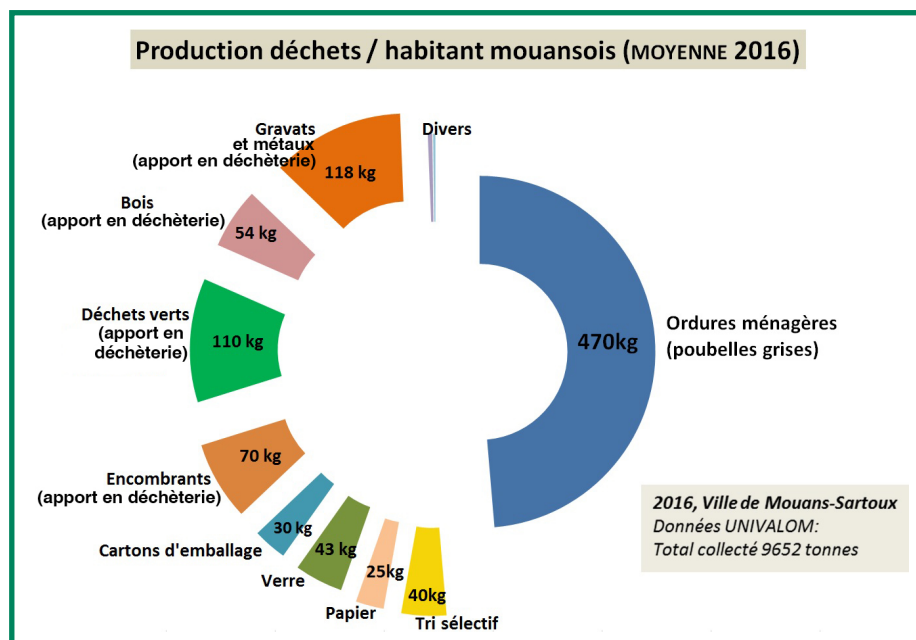
A Mouans-Sartoux, chacun effectue le tri de ses déchets, tri plus ou moins rigoureux, certes, et nécessairement perfectible.

Mais l'actualité climatologique et les conséquences des pollutions nous alertent : il est urgent de faire mieux en diminuant la production de nos déchets dont le traitement est très coûteux pour notre santé et notre environnement ! Notre responsabilité est imbriquée, par nos modes de consommation, avec celle des gros pollueurs industriels.

Une étude parue dans la revue britannique *The Lancet* montre que la pollution a tué 9 millions de personnes en 2015, « 3 fois plus de morts que le sida, la tuberculose et le paludisme réunis, et 15 fois plus que ceux causés par les guerres et toutes les autres formes de violence ». La réduction de la production de déchets est un des enjeux écologiques et responsables à l'échelle internationale, nationale mais doit forcément prendre racine à l'échelle locale ! Pour préserver l'avenir

des futures générations il faut diffuser ce mouvement, d'habitant en habitant, de ville en ville, de pays en pays, etc. C'est dans cet esprit local d'initiation que la municipalité de Mouans-Sartoux met en place l'OBJECTIF ZERO DECHET !

d'accompagnement des familles a eu lieu (compostage, sensibilisation au recyclage) avec le soutien d'UNIVALOM. Des communes voisines sont engagées dans ce défi (dont Villeneuve-Loubet, Vence) pour créer un maillage du terri-



## 965 kg de déchets produits chaque année par chaque Mouansois !

Selon l'Eurostat, en France, plus de 10 tonnes de déchets/seconde seraient produites, soit 345 millions de tonnes de déchets/an qu'il faut recycler, enfouir, retraiter...

En 2016 chaque Mouansois a généré en moyenne 965 kg de déchets.

## Deux actions de transition

Alice, Alban et Michèle (trois étudiants en Master GEDD de l'Université de Nice) opèrent sur la commune pour mener pendant une année, 2 actions de transition :  
1 : Accompagner, former 25 familles volontaires et pilotes, impliquées depuis le 21 septembre 2017, dans le changement progressif de leurs habitudes pour s'adapter durablement à un quotidien sans déchets (ou presque).

Samedi 21 octobre, le 1<sup>er</sup> atelier

toire puis une diffusion de la sensibilisation. D'autres ateliers sont programmés.  
2. Placer en observation le brûlage de déchets verts de jardins pour faire émerger et adopter des pratiques non polluantes et déployer la charte « Jardiner sans brûler ».

Brûler n'est pas un mode de réduction des déchets mais une production de pollution et une gêne répréhensible pour le voisinage (sauf nécessité avec dérogation accordée par la police ou la mairie).

Et vous ? Etes-vous prêt à prendre part à ce mouvement ?

## Vous êtes prêts à faire plus : quelles seraient vos priorités ?

Vous avez peut-être déjà commencé, pour certains, en privilégiant les achats sans emballage, pour d'autres en utilisant un composteur pour les bio-déchets.

- repenser vos repas, consommer local
- privilégier les achats en vrac
- fabriquer vos produits cosmétiques et d'entretien
- composter les déchets organiques
- prêter, louer, échanger, réemployer, réparer, transformer
- jardiner raisonné, adapter nos plantations d'agrément au climat
- valoriser tous les résidus végétaux en ressource pour le sol.

Source : programme Local de réduction des déchets d'UNIVALOM.

**Infos :**  
- [www.univalom.fr/Actualites/OBJECTIF-ZERO-DECHET](http://www.univalom.fr/Actualites/OBJECTIF-ZERO-DECHET)  
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
- [www.consoglobe.com/zero-dechet-possible-cg](http://www.consoglobe.com/zero-dechet-possible-cg)

# Sur votre agenda



Samedi 18 novembre, « Portes Ouvertes » à La Laiterie, de 10 h à 13 h ! Venez découvrir le bâtiment rénové. Présentations des activités et animations par les clubs et le service jeunesse.

## MOUANS-SARTOUX

### 34<sup>e</sup> FOIRE aux SANTONS

avec 22 santonniers de Provence

du 10 NOV  
au 24 DÉC



MEDIATHEQUE  
LA STRADA  
ENTREE GRATUITE

TOUS LES JOURS DE 14 H à 18 H

Une organisation  
du Centre Culturel des Côtes  
TEL : 04 92 92 47 24



## À noter sur votre agenda en novembre et décembre :

- **Vendredi 17 novembre**  
à 20 h, salle de la Donation Albers Honegger  
Conférence du Dr Pierre Coulet « Qu'est-ce que la science ? »
- **Dimanche 19 novembre**  
de 9 h 30 à 16 h 30,  
salle Léo Lagrange, bourse aux jouets, vêtements enfants ski.
- **Vendredi 24 novembre**  
au château de Mouans-Sartoux, pièce de théâtre,  
*Le chef d'oeuvre inconnu*, d'Honoré de Balzac.
- **Vendredi 24 novembre**  
à 20 h, salle Léo Lagrange, 15<sup>e</sup> anniversaire association Ethic.
- **Samedi 25 novembre**  
à 19 h, gymnase René Friard, super loto du SCMS football.
- **Vendredi 1<sup>er</sup> décembre**  
à 20 h 45, salle Léo Lagrange, 28<sup>e</sup> Diapofolies.
- **Samedi 16 décembre**  
à 19 h 30, place des Anciens-Combattants, fête de la lumière
- **Dimanche 24 décembre**  
à partir de 22 h, au château, les 13 Desserts



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - [mairie@mouans-sartoux.net](mailto:mairie@mouans-sartoux.net)

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.



Imprimé sur papier PFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.